

Société anonyme au capital de 22 998 733,75 euros Siège social : 49, boulevard du général Martial Valin – 75015 Paris 410 910 095 R.C.S. Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2021



SOMMAIRE

PREAMBULE	4
ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE ET FAITS SIGNIFICATIFS AU COURS DE L'EXERC	
2.1. Recherche et développement	
2.2. Gouvernance	9
2.3. Financement	9
INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	. 11
3.1. Examen des comptes et résultats	. 11
3.2. Trésorerie disponible	. 11
PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES CONCERNANT LE PROCHAIN	40
SEMESTRE	
4.1. Risques financiers	
4.2. Risques liés à l'activité de la Société	
4.3. Risques juridiques et réglementaires	
4.4. Assurance et couverture des risques	
4.5. Litiges	. 13
ÉVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	12
5.1. Principaux investissements pour l'avenir, politique de financement à venir	
5.2. Évènements significatifs depuis la clôture de la période	
5.3. Principales communications de la Société durant le 1er semestre et post-clôture	
PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES	
COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2021	
Bilan consolidé	
État du résultat global consolidé	
État de variations des capitaux propres consolidés	
État des flux de trésorerie nette consolidé	
Note 1 : Base de préparation des états financiers	
Note 2 : Périmètre de consolidation	
Note 3 : Informations sectorielles (IFRS 8)	
Note 4 : Immobilisations incorporelles	
Note 5 : Droits d'utilisation	
Note 6 : Actifs courants	23



	Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	. 24
	Note 8 : Capitaux propres	. 24
	Note 9 : Passifs non courants	. 29
	Note 10 : Passifs courants	.31
	Note 11 : Produits et charges opérationnels	.31
	Note 12 : Résultat financier	. 33
	Note 13 : Résultat par action	. 33
	Note 14 : Parties liées	. 33
	Note 15 : Événements post-clôture	. 33
8.	CERTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER	
	SEMESTRIEL	34



Ce rapport est établi en application de l'Article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des Articles 222-4 à 222-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et des dispositions des Articles L.232-7 par. 3 et R 232-13 du Code de commerce.

1. PREAMBULE

Onxeo est une société de biotechnologie au stade clinique qui développe de nouveaux médicaments contre le cancer en ciblant les fonctions de l'ADN tumoral par des mécanismes d'action uniques dans le domaine très recherché de la réponse aux dommages de l'ADN (DDR). La Société se concentre sur le développement de composés novateurs first-in-class ou disruptifs depuis la recherche translationnelle jusqu'à la preuve de concept clinique chez l'homme, un point d'inflexion créateur de valeur et attrayant pour de potentiels partenaires.

Onxeo est cotée sur les marchés Euronext Growth Paris et Nasdaq First North Copenhague.

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE ET FAITS SIGNIFICATIFS AU COURS DE L'EXERCICE

Le portefeuille de la Société s'appuie sur platON™, la plate-forme d'oligonucléotides leurres d'Onxeo.

PlatON™ a vocation à élargir le portefeuille de produits de la Société en générant de nouveaux composés basés sur un mécanisme sans équivalent de leurre-agoniste de la réponse aux dommages de l'ADN, et en capitalisant sur l'expertise que la Société a développée sur ce type d'oligonucléotides.

- AsiDNA™, premier candidat issue de platON™, est un inhibiteur first-in-class de la réparation des cassures de l'ADN tumoral, basé sur un mécanisme de leurre agoniste sans équivalent dans le domaine du DDR, qui pourrait notamment permettre de lutter contre la résistance des tumeurs. AsiDNA™ a déjà été évalué avec succès dans un essai de phase 1 dans le mélanome métastatique par administration locale, puis a fait la preuve de sa tolérance et de son activité par voie systémique (IV) dans les tumeurs solides dans l'essai de phase 1 DRIIV. Il est actuellement en cours de développement clinique en association.
- De nouveaux composés first-in-class (famille OX400), en phase préclinique et d'optimisation, se positionnent comme de puissants agonistes de PARP, conçus pour ne pas induire de résistance et pour activer la réponse immune.

Ce portefeuille, au travers d'approches thérapeutiques innovantes et à forte valeur scientifique, positionne Onxeo comme un acteur clé dans un des domaines les plus recherchés en oncologie.

Pour mettre en œuvre sa stratégie de croissance, la Société s'appuie sur des actifs innovants, un positionnement différencié et des compétences solides, qui forment le socle de sa croissance future :

- La Société dispose d'un savoir-faire unique sur sa technologie d'oligonucléotides leurres agonistes en oncologie, conforté par sa position de premier entrant sur ce mécanisme d'action ;
- Le principe de leurre agoniste sur lequel repose les composés issus de la plateforme platON™ est sans équivalent à ce jour en oncologie. Il est associé à des propriétés très différenciées, notamment en matière de tolérance et d'absence de résistance;
- AsiDNA™ a démontré, en clinique, un profil de sécurité favorable, ce qui constitue un atout considérable pour son développement en association
- Onxeo est menée par une équipe de direction et un conseil d'administration expérimentés, et conseillée par des experts scientifiques et médicaux de renommée internationale en matière de nouvelles approches contre le cancer. La Société s'appuie sur une équipe d'une trentaine de personnes expérimentées dans leur domaine.



Au 1^{er} semestre 2021, les programmes de développement de la Société se sont poursuivis. À ce jour, la crise sanitaire a impacté le calendrier prévu de manière limitée¹, avec pour principal impact un recrutement plus lent que prévu dans l'étude REVOCAN sous l'égide de Gustave Roussy. Ses premiers résultats sont désormais attendus au deuxième semestre 2021.

La Société a également pu poursuivre l'essentiel des activités précliniques conduites dans son propre laboratoire, notamment les travaux précliniques sur l'effet d'AsiDNA™ sur les cellules pharmaco-tolérantes, à l'origine de la résistance à certaines thérapies ciblées, présentés à l'AACR 2021. Elle a aussi poursuivi les travaux d'optimisation des composés de la plateforme platON™ comme OX401, un composé très innovant à l'intersection des domaines de la réponse aux dommages de l'ADN et de l'immunothérapie.

Sur le plan des collaborations cliniques et scientifiques, la Société a conclu début 2021 un accord de recherche clinique avec l'Institut Curie, pour évaluer l'effet d'AsiDNA™, en association avec la radiothérapie dans le gliome de haut grade (HGG) récurrent, une indication pédiatrique au pronostic sombre.

Onxeo a aussi au 1^{er} semestre 2021 formé un Comité d'Experts Scientifiques indépendants composé de personnalités de premier plan. Ce nouveau comité d'experts internationaux conseillera la Société sur les aspects scientifiques et cliniques du développement des programmes actuels et futurs d'Onxeo et renforcé sa gouvernance avec la nomination au Conseil d'administration du Dr Shefali Agarwal, spécialiste du développement clinique en oncologie.

Enfin, Onxeo a pu finaliser au premier semestre 2021 deux opérations financières qui ont permis de porter son horizon financier jusqu'à fin 2022, au-delà d'étapes cliniques majeures attendues pour son produit phare AsiDNA™. La Société a en effet obtenu en janvier 2021 un financement non dilutif de 5 millions d'euros sous forme de Prêts Garantis par l'État et a réalisé en avril 2021 une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un produit brut, prime d'émission incluse, de 9,7 millions d'euros.

Les principales avancées opérationnelles et les changements organisationnels du Groupe au cours du premier semestre 2021 sont détaillés ci-après.

2.1. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les programmes de développement de la Société portent sur les candidats médicaments issus de sa plateforme brevetée platON™ (plateforme d'oligonucléotides).

PlatON™ est une plateforme de chimie permettant de construire de nouvelles molécules au moyen de trois composants : un oligonucléotide (fragment double brin d'ADN) de longueur et séquence variable en fonction de sa cible biologique, un lien entre les deux brins pour assurer la stabilité du fragment, et, le cas échéant, un vecteur visant à favoriser la pénétration cellulaire.

Onxeo dispose avec platON™ des moyens d'enrichir son portefeuille de candidats médicaments très innovants tout en capitalisant sur son expertise et la connaissance accumulée dans le domaine des oligonucléotides et des mécanismes de réparation de l'ADN depuis plusieurs années.

2.1.1. AsiDNA™

AsiDNA™ est le premier candidat issu de platON™. Ce composé au stade clinique positionne la Société sur un nouveau domaine à l'avant-garde de la recherche scientifique et clinique en oncologie, celui de la réponse aux dommages de l'ADN tumoral (*DDR* : *DNA Damage Response*).

La réponse aux dommages de l'ADN est constituée d'un réseau de voies cellulaires qui détectent, signalent et réparent les lésions de l'ADN. Des protéines surveillent l'intégrité de l'ADN et peuvent activer des points de contrôle du cycle cellulaire et des voies de réparation en réponse aux lésions, afin de prévenir la génération de mutations potentiellement délétères.

Appliqué à l'oncologie, ce nouveau domaine de recherche vise à affaiblir ou bloquer la capacité des cellules tumorales à réparer les dommages subis par leur ADN, soit naturellement, soit sous l'effet de traitements

Se référer au paragraphe 4 « Principaux risques et incertitudes » du présent rapport pour les effets avérés ou prévus de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus.



cytotoxiques. Les cellules tumorales sont en effet beaucoup plus dépendantes des mécanismes de réparation de leur ADN que les cellules saines, du fait de leur prolifération incontrôlée.

AsiDNA™ est un produit first-in class du domaine du DDR. Il interfère avec la réparation de l'ADN tumoral par un mécanisme de leurre agoniste très original, issu notamment des travaux de recherche de l'Institut Curie.

Le produit est composé d'un fragment d'ADN double brin qui se comporte comme un fragment d'ADN tumoral endommagé. Il détourne et séquestre des protéines clés pour la réparation de l'ADN tumoral (mécanisme de leurre), puis les hyperactive (mécanisme d'agoniste). AsiDNA™ induit ainsi une inhibition de la réparation de l'ADN et un épuisement des voies de réparation de la cellule tumorale qui poursuit néanmoins son cycle de réplication, mais avec un ADN endommagé, ce qui conduit à la mort cellulaire.

AsiDNA™ vise spécifiquement les cellules tumorales : les études précliniques et cliniques conduites à ce jour ont montré qu'il n'avait pas d'effet sur les cellules saines, ce qui a été confirmé par un profil de sécurité très favorable chez l'homme dans trois études cliniques de phase 1/1b.

Il est particulièrement intéressant de noter que, contrairement aux thérapies dites « ciblées » qui inhibent une protéine ou une voie spécifique, comme les inhibiteurs de PARP (PARPi), AsiDNA™ n'inhibe pas une ou plusieurs protéines de réparation mais au contraire les hyperactive, désorganisant de ce fait la cascade de réparation dans son ensemble. Ainsi, il ne provoque pas de mécanismes de résistance, auxquels sont confrontés l'ensemble des thérapies ciblées utilisées aujourd'hui en oncologie. Cette résistance conduit à une perte d'efficacité et donc à des échecs thérapeutiques après plusieurs cycles de traitement.

Il s'agit d'un facteur de différenciation très fort qui permet d'envisager son utilisation en combinaison avec d'autres agents endommageant l'ADN tumoral comme la radiothérapie et la chimiothérapie, ou encore en association avec des inhibiteurs d'une voie de réparation spécifique comme les PARPi ou d'autres thérapies ciblées, pour accroître de manière significative leur efficacité, notamment en abrogeant la résistance à ces traitements, sans accroitre la toxicité.

La Société a activement poursuivi au premier semestre 2021 le développement préclinique et clinique de son candidat phare par voie systémique en combinaison avec d'autres traitements dans divers types de tumeurs solides:

- Onxeo a annoncé le 4 février 2021 la conclusion d'un accord de recherche clinique avec l'Institut Curie, pour mener une étude de phase 1b/2 destinée à évaluer l'effet d'AsiDNA™, en combinaison avec la radiothérapie chez les enfants atteints d'un gliome de haut grade (HGG) récurrent, un cancer du cerveau orphelin au pronostic sombre.
 - Cette étude bénéficie d'une subvention du programme européen Fight Kids Cancer. L'Institut Curie, en tant que promoteur de l'étude, soumettra la demande d'autorisation auprès des autorités sanitaires et des comités d'éthique, avec pour objectif l'initiation de cette étude en 2021.
- Le deuxième semestre 2021 a aussi permis de finaliser l'étude DRIIV-1b d'AsiDNA™ en association avec des chimiothérapies de référence, le carboplatine puis le carboplatine et le paclitaxel chez des patients atteints de tumeurs solides avancées, en progression à l'inclusion. Le profil de tolérance très favorable d'AsiDNA™ a été confirmé et il a été observé des durées de contrôle beaucoup plus longues qu'avec les lignes de traitement antérieures, y compris celles comprenant des chimiothérapies à base de sel de platine. Ces résultats ont été publiés en mars 2021².
- Lors du Congrès annuel (virtuel) de l'AACR (American Association for Cancer Research), la Société a présenté le 10 avril 2021 les résultats d'études précliniques montrant la capacité d'AsiDNA™, à prévenir la résistance aux inhibiteurs de KRAS (KRASi) causée par les cellules pharmaco-tolérantes (drug-tolerant cells : DTC)³. Onxeo avait déjà démontré pour la première fois l'année précédente lors de l'AACR que ces DTC étaient impliquées dans la résistance des tumeurs aux inhibiteurs de PARP.

Long Stabilization and Disease Control with AsiDNA™, a first-in-class DNA Repair Inhibitor in Combination with Carboplatin Oncology & Cancer Case Reports 2021, Vol.07, Issue 2, 001-007 – Dr Nuria Kotecki – March 2021

Acquired resistance to KRAS^{G12C} inhibitors evolves from drug-tolerant persister cells vulnerable to AsiDNA™.



Les tumeurs mutées KRAS^{G12C} représentent environ 15% des adénocarcinomes pulmonaires mais la résistance thérapeutique à l'inhibition de KRAS^{G12C} reste un obstacle clinique. Ces nouvelles données montrent que la résistance aux inhibiteurs de KRAS^{G12C} pourrait également émerger, au moins en partie, des cellules persistantes pharmaco-tolérantes, une population cellulaire spécifique qui se mettent en "dormance" pendant le traitement et accumulent des mutations permettant le développement d'une résistance aux inhibiteurs de KRAS^{G12C}. AsiDNA™ peut cibler spécifiquement cette source de résistance et prévenir ainsi l'émergence d'une résistance acquise aux inhibiteurs de KRAS^{G12C}, soulignant l'opportunité thérapeutique de combiner AsiDNA™ et KRAS^{G12C} pour éviter la progression ou la rechute tumorale.

Le rôle des cellules persistantes dans la résistance à d'autres thérapies ciblées comme les inhibiteurs de la tyrosine kinase a été établi de longue date. L'effet d'AsiDNA™ sur ces cellules pourrait lui permettre de devenir un traitement d'association de référence pour contrer la résistance à plusieurs thérapies ciblées lorsqu'elle est induite par les cellules persistantes et l'évaluation préclinique de nouvelles associations d'AsiDNA™ dans ce contexte est en cours.

- La Société a par ailleurs poursuivi durant le semestre sa collaboration avec Gustave Roussy dans le cadre de l'étude de phase 1b/2 Revocan évaluant l'ajout d'AsiDNA™ pour lutter contre la résistance aux inhibiteurs de PARP dans le traitement de maintenance de 2ème ligne du cancer de l'ovaire en récidive. Gustave Roussy est le promoteur de cette étude. Le rythme de recrutement a été plus lent que prévu, notamment en raison de la crise sanitaire, et les premiers résultats sont désormais prévus au second semestre 2021.
- Enfin, la Société a poursuivi sa politique active en matière de protection industrielle de ses composés et de leurs applications et a annoncé en juin 2021 l'autorisation d'un nouveau brevet aux États-Unis qui élargit la protection d'AsiDNA™ associé aux inhibiteurs de PARP. Ce nouveau brevet protège à la fois AsiDNA™ en association avec tout inhibiteur de PARP, et une méthode de traitement, par cette association, des cancers présentant un profil génétique dit « HR proficient ».

Ce brevet repose sur des données précliniques montrant qu'AsiDNA™ est capable, grâce à son mécanisme d'action original, d'entraver les voies de réparation de l'ADN, notamment la voie de recombinaison homologue (HR). AsiDNA™ produit ainsi un contexte de " déficience HR ", nécessaire pour que les PARPi soient pleinement efficaces, quel que soit le contexte génétique initial de la tumeur.

2.1.2. OX400

Basés sur la technologie exclusive de leurre agoniste d'Onxeo, les composés OX400 se positionnent à la fois sur le domaine de l'inhibition de la réponse aux dommages de l'ADN (DDR) en agissant sur PARP, une protéine clé de la réparation de l'ADN tumoral, et sur celui de l'immuno-oncologie. Les composés OX400 ont été conçus pour cibler spécifiquement PARP sans provoquer de de résistance, avec une forte sélectivité pour les cellules cancéreuses.

De plus, cette activité sur PARP induit un fort engagement de la voie cGAS-STING⁴, comme démontré par l'augmentation de biomarqueurs clés de la réponse immunitaire tumorale. L'activation de cette voie est aujourd'hui une nouvelle approche très prometteuse en immuno-oncologie.

Bénéficiant d'un mécanisme d'action original d'agoniste leurre comme tous les candidats issus de platON™, les molécules OX400 ne devrait pas induire de résistance de la tumeur au traitement, ce qui représenterait un intérêt majeur par rapport aux thérapies ciblées comme les inhibiteurs de PARP, pour lesquelles le phénomène de résistance tumorale est un enjeu majeur. Enfin, tout comme AsiDNA™, ils ne semblent pas avoir d'effet sur les cellules saines, ce qui devrait leur conférer un profil de tolérance favorable en clinique.

En avril 2021, Onxeo a présenté le mécanisme d'action des molécules de la famille OX400, lors du Congrès annuel (virtuel) de l'AACR (American Association for Cancer Research). Les données présentées montrent que ces molécules, en interférant avec la signalisation PARP, agissent sur la réponse immunitaire et le métabolisme des cellules tumorales. Ces résultats plaident en faveur d'une utilisation des molécules OX400 en tant qu'agents

La voie cGAS-STING est un composant du système immunitaire inné, qui détecte l'ADN cytosolique (impliqué notamment dans la cancérogénèse) et induit une réponse immunitaire en conséquence



immunomodulateurs et « épuiseurs métaboliques », notamment chez des patients dont les tumeurs présentent des déficiences métaboliques⁵.

Les études en cours des composés OX400 in-vitro et in-vivo visent notamment à valider leur action, seul et associé à des immunothérapies ainsi qu'à optimiser leur profil d'efficacité.

Pour ces développements, Onxeo bénéficie de toute l'expertise accumulée durant le développement d'AsiDNA™. Ces études translationnelles permettront de préparer au mieux l'entrée en clinique qui pourrait intervenir d'ici 12 à 18 mois.

La Société est convaincue de l'important potentiel thérapeutique de sa technologie d'oligonucléotides leurres, notamment par interférence avec les signaux de réparation de l'ADN tumoral, et de l'innovation disruptive qu'elle représente. Ces composés pourraient ouvrir la voie à de nouveaux paradigmes de traitement du cancer.

2.1.3. Formation d'un conseil consultatif scientifique (Scientific Advisory)

Le 27 mai 2021, Onxeo a annoncé la formation d'un conseil consultatif scientifique (*Scientific Advisory Committtee*) composé d'experts scientifiques et cliniques de premier plan dans les domaines de la réponse aux dommages de l'ADN, de l'immunologie et du développement de médicaments en oncologie. Le SAB conseillera et guidera la Société dans l'avancement de sa plateforme exclusive de composés dans le domaine de la réponse aux dommages de l'ADN et dans le développement de thérapies innovantes qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits et améliorent les perspectives des patients atteints de cancer.

Le conseil consultatif scientifique est composé des membres suivants :

Gilbert Chu, MD, PhD, est professeur de médecine (oncologie) et de biochimie à la Stanford Medical School. Il a obtenu une licence en physique à l'Université de Princeton, un doctorat en physique au M.I.T. et un doctorat en médecine à la Harvard Medical School. Gilbert Chu a rejoint la faculté de Stanford en 1987. Ses contributions notables comprennent la découverte et la caractérisation des protéines impliquées dans la réparation de l'ADN et le développement d'instruments pour évaluer la toxicité associée à la chimiothérapie du cancer. Ses recherches ont également porté sur la façon dont les cellules réagissent aux dommages causés à l'ADN par les radiations et la chimiothérapie.

Gilles Favre, PhD, directeur du CRCT (Centre de Recherche en Cancérologie de Toulouse), est actuellement professeur de biochimie et de biologie médicale à l'Université de Toulouse et directeur du laboratoire de médecine oncologique clinique et génétique de l'Institut Universitaire du Cancer de Toulouse-Oncopole dont il assure la direction scientifique. Il est également directeur du Cancéropole Grand Sud-Ouest. Ses recherches se concentrent sur la signalisation des cellules cancéreuses, menant à l'identification de cibles thérapeutiques et à des approches translationnelles pour découvrir de nouveaux biomarqueurs. Récemment, ses travaux ont porté sur la résistance aux thérapies ciblées dans les cancers du poumon et les mélanomes.

Lorenzo Galluzzi, PhD, est professeur adjoint de biologie cellulaire en radio-oncologie au département de radio-oncologie du Weill Cornell Medical College (New York, NY, USA), professeur adjoint honoraire à la Yale School of Medicine (New Haven, CT, USA), professeur associé honoraire à la faculté de médecine de l'université de Paris (Paris, France), et membre du corps enseignant de plusieurs universités en Italie (Ferrara, Padova, Rome). Lorenzo Galluzzi est surtout connu pour ses contributions expérimentales et conceptuelles majeures dans les domaines du métabolisme et de l'immunologie des tumeurs, les liens entre les réponses adaptatives au stress dans les cellules cancéreuses et l'activation d'une réponse immunitaire cliniquement pertinente ciblant les tumeurs.

Ruth Plummer, FMedSci, MD, PhD, est professeur de médecine expérimentale du cancer au Northern Institute for Cancer Research de l'université de Newcastle et consultante honoraire en oncologie médicale au Newcastle Hospitals NHS Foundation Trust. Elle dirige le centre de médecine expérimentale du cancer de Newcastle ainsi que le CRUK Newcastle Cancer Centre. Elle dirige l'une des unités de phase I les plus actives du Royaume-Uni.

⁵ Abstract AACR 2021: A new generation of PARP interfering drug candidates for cancer treatment



Ses recherches portent sur la réparation de l'ADN et sur les essais cliniques de phase précoce de nouveaux agents. Elle a introduit en clinique le premier inhibiteur PARP de sa catégorie en 2003, un inhibiteur ATR en 2012 et un inhibiteur MCT1 en 2014. Ses travaux ont contribué au développement et à la validation de tests pharmacocinétiques et pharmaco-dynamiques dans le cadre du développement clinique précoce de médicaments, tests qui font désormais partie du standard de conception des essais de phase précoce.

Caroline Robert, M.D., Ph.D., dirige l'unité de dermatologie à Gustave Roussy et co-directrice de l'unité de recherche sur le mélanome à l'Université Paris-Sud. Elle a été formée à l'Université Paris V, France, et a effectué un stage de recherche à Harvard, Brigham & Women's hospital en immunologie et immunothérapie du cancer. Ses principaux centres d'intérêt sont la recherche clinique et translationnelle sur les immunothérapies et les thérapies ciblées. Caroline Robert est coordinatrice nationale et internationale de nombreux essais cliniques de thérapies ciblées et d'immunothérapies de phase I à III. Ses travaux récents portent sur l'identification de nouveaux biomarqueurs pour l'immunothérapie et les thérapies ciblées chez les patients atteints de mélanome.

2.2. GOUVERNANCE

Le 10 juin 2021, l'assemblée générale mixte des actionnaires a renouvelé pour trois ans le mandat d'administrateur de Walter Thomas Hofstaetter et ratifié la nomination de M. Julien Miara en tant qu'administrateur de la Société représentant d'Invus Public Equities LP en remplacement de M. Jean-Pierre Kinet, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. En outre, cette assemblée a approuvé la nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Madame Shefali Agarwal, pour une durée de trois ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Jean-Pierre Bizzari, membre indépendant du Conseil d'administration, a par ailleurs renoncé à son mandat fin juin 2021 pour raisons personnelles.

2.3. FINANCEMENT

2.3.1. Obtention de prêts garantis par l'État

Le 28 janvier 2021, la Société a annoncé avoir obtenu un financement non dilutif de 5 millions d'euros sous forme de Prêts Garantis par l'État.

Ce financement non dilutif fait partie des dispositifs mis en place par le gouvernement français pour soutenir les sociétés françaises dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et permet à la Société de renforcer sa trésorerie.

Les prêts sont garantis par l'État français à hauteur de 90 % et ont une maturité de 12 mois. À l'issue de cette période initiale, la Société peut, à sa discrétion, différer le remboursement du montant principal sur une période pouvant aller jusqu'à cinq années supplémentaires.

2.3.2. Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Par communiqué en date du 10 mars 2021, la Société a annoncé le lancement d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires en France et au Danemark, sur le fondement des dix-septième et vingtième résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 juin 2020.

Cette opération a fait l'objet d'un prospectus approuvé par l'AMF sous le n° 21-063.

Le produit de cette émission d'Actions Nouvelles est destiné à financer en priorité l'élargissement et l'accélération du développement clinique d'AsiDNA™, notamment en association avec d'autres agents anticancéreux. La Société entend également poursuivre l'optimisation et le développement préclinique de nouveaux candidats issus de la plateforme platON™, optimiser les opérations de développement pharmaceutique et de fabrication des composés, et plus généralement, financer l'activité de la Société.



Les principales modalités de l'opération sont résumées ci-après :

- Opération ouverte au public en France et au Danemark
- Parité de souscription : 1 action nouvelle pour 6 actions existantes
- Prix de souscription : 0,71 € (correspondant à 5,29 DKK) par action, soit une décote faciale de 5,3% par rapport au cours de bourse du 8 mars 2021.
- Nombre d'actions offertes : 13 052 968 Actions Nouvelles, susceptible d'être porté à un maximum de 15 010 913 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension.
- Produit brut visé de l'opération : 9 267 607 euros, susceptible d'être porté à 10 657 748 euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et à environ 7 000 000 euros en cas de limitation de l'offre à 75,5% du montant de l'augmentation de capital envisagée (correspondant aux engagements de souscription des deux actionnaires de référence, Financière de la Montagne et d'Invus Public Equities LP).

Le 12 avril 2021, la Société a annoncé le succès de cette augmentation de capital, avec un taux de souscription d'environ 104,8%, correspondant à 13 677 125 Actions Nouvelles, dont 7 565 328 demandées à titre libre, intégralement allouées grâce à l'exercice de la clause d'extension.

Le montant brut de l'augmentation de capital, prime d'émission incluse, s'élève à 9 710 758,75 euros et cet apport complémentaire de trésorerie permet d'étendre l'horizon financier de la Société jusqu'à fin 2022.

À l'issue de l'augmentation de capital, le capital de la Société s'élève à 22 998 733,75 euros, divisé en 91 994 935 actions de 0,25 euro de valeur nominale chacune.

Le tableau suivant présente la répartition du capital, à la connaissance de la Société, avant et après la réalisation de l'augmentation de capital.

Actionnaires	Nombre d'actions avant l'opération	% du capital et des droits de vote ⁽¹⁾ avant l'opération	Nombre d'actions après l'opération	% du capital et des droits de vote ⁽¹⁾ après l'opération
Financière de la Montagne	10 462 560	13,36%	14 779 009	16,07%
Invus Public Equities LP	8 397 270	10,72%	14 031 073	15,25%
Flottant	59 457 980	75,92%	63 184 853	68,68%
Total	78 317 810	100,00%	91 994 935	100,00%

⁽¹⁾ Droits de vote théoriques. Toutes les actions disposent des mêmes droits de vote, à l'exception des actions auto-détenues par la Société.

À titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et n'ayant pas souscrit à celle-ci (calculs effectués sur la base d'un nombre de 78 317 810 actions composant le capital social de la Société au 31 décembre 2020) est la suivante:

	Participation de l'actionnaire en %			
	Base non diluée Base dilué			
Avant émission des Actions Nouvelles	1,00	0,95		
Après émission des 13 677 125 Actions Nouvelles	0,85	0,81		

⁽¹⁾ En tenant compte des 4 335 740 options et bons de souscription d'actions donnant accès au capital attribués et en circulation à ce jour.



3. INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS

3.1. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Le chiffre d'affaires consolidé pour la période close le 30 juin 2021 s'élève à 0,6 millions d'euros et exclusivement constitué de redevances contractuelles de licence d'un produit non stratégique, alors que le chiffre d'affaires du premier semestre 2020, d'un montant de 1,1 millions d'euros, correspondait aux revenus issus de la commercialisation de Beleodaq, comptabilisés dans les comptes du Groupe jusqu'à la date de signature de l'accord de licence avec Acrotech Biopharma en avril 2020.

Les charges de personnel sont stables à 2,1 millions d'euros, contre 2 millions d'euros au premier semestre 2020.

Les charges externes s'élèvent à 2,3 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 2,2 millions d'euros au 30 juin 2020. Les dépenses de R&D ont augmenté sur le premier semestre, passant de 0,9 millions d'euros en 2020 à 1,4 millions d'euros en 2021, en cohérence avec l'avancée des programmes AsiDNA et OX401, et cette augmentation a été compensée par une diminution des frais généraux et administratifs.

La forte variation des autres produits et charges opérationnels non courants, qui passent d'un montant net de 10 millions d'euros au premier semestre 2020 à un montant net de 0,2 millions d'euros, provient de la comptabilisation en 2020 des effet de l'accord de licence avec Acrotech Biopharma et notamment :

- D'un produit net de 5,7 millions d'euros provenant de la transaction,
- D'une charge de 2,8 millions d'euros correspondant à la valeur nette comptable des actifs de R&D liés à Beleodag,
- D'un produit de 7,1 millions d'euros correspondant aux montant des royalties, évalué par le management, que le groupe s'attendait à recevoir postérieurement à la date de signature de l'accord et au moyen desquelles il remboursera le solde de l'emprunt SWK.

Le résultat financier au 30 juin 2021 est une perte de 0,2 million d'euros provenant principalement du coût de l'emprunt obligataire avec SWK Holdings.

En conséquence de l'évolution de l'activité reflétée par les postes de charges et produits exposés ci-dessus, le résultat net arrêté au 30 juin 2021 est négatif à hauteur de 4,8 millions d'euros, contre un résultat positif de 5 millions d'euros au premier semestre 2020.

3.2. TRESORERIE DISPONIBLE

La trésorerie du Groupe au 30 juin 2021 s'élève à 24,5 millions d'euros contre 14,5 millions d'euros au 31 décembre 2020. La variation de trésorerie provient principalement des financements mis en œuvre sur le semestre, prêts garantis par l'État et augmentation de capital, qui ont procuré à Onxeo un produit net de 14,4 millions d'euros et ont permis d'absorber les dépenses opérationnelles d'un montant de 5,4 millions d'euros.

La trésorerie disponible au 30 juin 2021 donne une visibilité à Onxeo jusqu'à fin 2022.



4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES CONCERNANT LE PROCHAIN SEMESTRE

Note importante relative au Covid-19

À la date du présent rapport, la Société considère n'avoir subi qu'un impact limité de la crise sanitaire et être exposée de manière limitée à des risques sur ses opérations en raison de l'épidémie dite Covid-19. L'impact a principalement été un ralentissement dans le rythme de recrutement de l'étude REVOCAN qui conduit à un décalage d'environ 6 mois dans l'obtention des premiers résultats.

Cependant, elle n'exclut pas qu'une reprise des mesures de confinement par les états et gouvernements puisse affecter la bonne marche de ses activités sous-traitées, notamment la conduite des essais cliniques et ainsi entrainer des retards dans le développement de ses produits et une consommation de trésorerie plus importante.

Par ailleurs, l'effet de cette épidémie sur l'économie et les marchés financiers mondiaux pourrait impacter sa capacité à se financer sur les marchés de capitaux et, de ce fait, la conduite de ses activités.

À l'exclusion des risques spécifiques évoqués ci-dessus relatifs à une situation épidémique majeure, aucun facteur de risque spécifique n'est anticipé au deuxième semestre 2021, autre que les facteurs de risques inhérents à l'activité, à la structure, à la stratégie et à l'environnement de la Société, décrits notamment dans le Rapport financier annuel 2020 publié le 23 avril 2021 : ces risques sont inhérents au développement de médicaments innovants et dépendent du succès des essais précliniques et cliniques ainsi que des obligations réglementaires en matières de sécurité, de tolérance et d'efficacité.

La mise à jour la plus récente des risques et incertitudes auxquels la Société et la Société pourraient être confrontés figure en section 2. « Facteurs de risque » du Rapport financier annuel 2020 publié le 23 avril 2021 et sont résumés ci-après :

4.1. RISQUES FINANCIERS

Les risques financiers sont essentiellement des risques liés à la trésorerie de la Société tant que celle-ci ne génère pas de revenus significatifs au regard de ses dépenses, notamment en matière de recherche et développement. La Société dispose au 30 juin 2021 d'une trésorerie de 24,5 millions d'euros, qui lui procure une visibilité financière jusqu'à fin 2022. D'ici à cette échéance, il n'est pas exclu que la Société ait recours à des financements non dilutifs ou sous forme de levée de fonds à plus ou moins brève échéance pour sécuriser ses opérations au cas où elle ne parviendrait pas à générer des ressources complémentaires notamment au travers de nouveaux accords de licence.

Des facteurs tels que l'incapacité à établir des accords de licence sur les produits de son portefeuille dans les délais prévus, un retard ou un succès insuffisant dans ses essais cliniques, des opportunités en termes de développement ou de croissance externe, des coûts plus élevés des développements en cours notamment du fait d'exigences supplémentaires des autorités règlementaires ou pour se défendre en matière de propriété intellectuelle peuvent influer sur les besoins, les conditions et les échéances d'un tel financement.

4.2. RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les risques opérationnels de la Société portent pour l'essentiel sur le développement de ses produits jusqu'à l'obtention des premiers résultats cliniques significatifs (preuves de mécanisme ou de concept chez l'homme) permettant d'initier des discussions de partenariat.

Le portefeuille de développement de la Société comprend essentiellement des produits à un stade de développement précoce et il existe un risque important que tout ou partie de ses candidats-médicaments ne puissent être développés, formulés ou produits à des conditions économiques acceptables, voient leur développement interrompu, ne puissent faire l'objet d'accords de partenariats ou de licence, n'obtiennent pas d'approbation réglementaire ou ne soient jamais commercialisés.



Le risque d'un échec ou d'un retard substantiel dans le développement d'un médicament existe à tous les stades et particulièrement au niveau des essais cliniques, même si la société met en œuvre son savoir-faire en recherche translationnelle par lequel elle s'efforce d'identifier des facteurs prédictifs de l'activité du médicament chez l'homme.

Par ailleurs, le délai de réponse des autorités réglementaires aux dossiers de demande d'essais cliniques qui leur sont soumis est également variable notamment si des demandes complémentaires sont formulées par ces dernières. De plus, il existe un risque concurrentiel important pour tous les produits développés par la Société

Concernant la structure et la stratégie de la Société, les risques les plus importants sont liés aux ressources et à la taille de la Société qui doit attirer et fidéliser le personnel clé, externaliser et sous-traiter ses productions.

4.3. RISQUES JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES

Les risques juridiques sont essentiellement liés à la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux accords de licence mis en place et aux contrefaçons dès lors que les produits sont sur le marché.

4.4. ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

La Société estime disposer d'une couverture d'assurance adaptée à ses activités et notamment de la couverture requise par la loi pour les essais cliniques, en France et dans le reste du monde. La Société n'envisage pas de difficultés particulières pour conserver des niveaux d'assurance adéquats à l'avenir.

Le lecteur est invité à consulter le Document d'enregistrement universel annuel de la Société pour une description détaillée des risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

4.5. LITIGES

Le 11 février 2020, Onxeo a conclu un accord en vue du règlement amiable des procédures résiduelles dans le litige qui l'opposait depuis 2009 aux sociétés SpePharm et SpeBio B.V. comprenant le renoncement immédiat, complet et final aux actions en cours, ainsi qu'à toutes revendications ou causes d'action futures entre les parties en lien avec leurs désaccords passés. Cet accord engage Onxeo à verser à SpePharm 15 à 20% des montants nets à percevoir dans le cadre d'accords commerciaux futurs relatifs aux actifs de R&D d'Onxeo, pour un montant total cumulé de 6 millions d'euros dans un délai de 4 ans soit au plus tard le 31 janvier 2024.

À la date du présent rapport, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont le Groupe est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

5. ÉVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société va poursuivre en 2021 sa stratégie de création de valeur fondée sur le développement de ses innovations thérapeutiques jusqu'à la preuve de concept chez l'homme, pour ensuite générer des revenus au travers d'accords avec d'autres laboratoires pharmaceutiques aptes à poursuivre leur développement.

La Société prévoit les principaux événements suivants :

AsiDNA™

- Sur la base des travaux entrepris avec les experts, notamment ceux du Comité consultatif scientifique nouvellement constitué, mise en œuvre d'un plan clinique ambitieux pour AsiDNA™ dans des indications et des combinaisons à forte valeur ajoutée, qui débutera à l'automne 2021 ;
- Soumissions et publications dans des revues scientifiques internationales des résultats d'études précliniques ou cliniques dans le cadre du plan de développement visant à établir le potentiel d'AsiDNA™;



- Premiers résultats (partie 1b) de l'étude REVOCAN d'AsiDNA™ ajouté aux inhibiteurs de PARP, en 2ème ligne de maintenance chez des patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire en rechute, attendus du promoteur de l'étude, Gustave Roussy;
- Initiation par son promoteur, l'Institut Curie, de l'étude AsiDNA™ Children (phase 1b/2), évaluant l'effet d'AsiDNA™ associé à la radiothérapie dans le traitement du gliome de haut grade récurrent chez l'enfant ;
- Dépôt aux États-Unis d'une demande d'IND afin d'étendre le programme de développement clinique sur ce territoire.

OX400

- optimisation du composé OX400 le plus prometteur ;
- preuve de concept préclinique in vitro et in vivo en association avec des immunothérapies ;
- élaboration du plan translationnel et réglementaire pour une entrée en clinique sous 12 à 18 mois.

platON™

- poursuite de l'évaluation et de l'optimisation de nouveaux composés.

Onxeo entend également examiner les recommandations résultant de la nomination à son Conseil consultatif scientifique de leaders d'opinion issus d'équipes internationales spécialisées dans les domaines d'intérêt pour la Société, afin d'élargir ses différents développements.

Onxeo estime que, compte tenu de ses activités actuelles, elle n'a pas d'autres commentaires à formuler sur des tendances qui seraient susceptibles d'affecter ses revenus récurrents et ses conditions générales d'exploitation depuis la date du dernier exercice clos le 31 décembre 2020 jusqu'à la date de publication du présent rapport.

5.1. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR, POLITIQUE DE FINANCEMENT A VENIR

Les principaux investissements de la Société concerneront les dépenses de recherche et de développement.

Avec une trésorerie de 24,5 millions d'euros au 30 juin 2021 grâce notamment à l'obtention en janvier 2021 de Prêts Garantis par l'État de 5 millions d'euros et à la réalisation en avril 2021 d'une augmentation de capital pour un produit net, prime d'émission incluse, de 9,4 millions d'euros, la Société dispose d'une visibilité suffisante pour mener ses projets, notamment l'expansion du développement clinique d'AsiDNA™ et la poursuite du développement préclinique des composés OX400, jusqu'à fin 2022.

Par ailleurs, la Société se réserve la possibilité de consolider ses ressources financières au travers de nouveaux financements non dilutifs ou sous forme de levées de fonds, en parallèle d'une recherche continue de nouveaux accords de licence.

5.2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS DEPUIS LA CLOTURE DE LA PERIODE

Il n'y a pas eu d'événement après le 30 juin 2021 susceptible d'avoir un impact sur les états financiers.

Le 29 juillet 2021, la Société a annoncé la nomination du Dr Shefali Agarwal en tant que présidente du Conseil d'administration, en remplacement de Madame Danièle Guyot-Caparros, qui demeure membre indépendant du Conseil et présidente du Comité d'audit.

Le Dr Shefali Agarwal, MD, est directrice médicale chez Epizyme, Inc, qui développe de nouvelles thérapies épigénétiques contre le cancer et d'autres maladies graves, où elle dirige le développement clinique mondial et la stratégie réglementaire. Avant de rejoindre Epizyme en 2018, le Dr Agarwal a occupé des postes de direction, notamment dans le développement et les opérations cliniques, ainsi que les affaires médicales et réglementaires. En particulier, elle a dirigé pour Tesaro, le développement clinique et l'enregistrement en Europe et aux États-Unis de l'inhibiteur de PARP ZEJULA(r) (niraparib) dans le cancer de l'ovaire.

En outre, le Dr Agarwal est membre du conseil d'administration de deux sociétés de biotechnologie américaines, ITB Med (privée) et Fate Therapeutics (Nasdaq : FATE). Sa nomination en tant qu'administratrice indépendante d'Onxeo est intervenue en juin 2021. Elle apporte à Onxeo sa compréhension des opérations



cliniques internationales, une connaissance approfondie de l'univers des biotechs américaines et une expertise considérable en matière de développement.

À date, le Conseil d'administration est ainsi composé de 7 membres, 3 hommes et 4 femmes, dont 4 membres indépendants.

Prénom, Nom, Titre	Administrateur indépendant	Année de la 1ère nomination	Échéance du mandat	Comité d'audit	Comité des rémunérations et des nominations
Shefali Agarwal, présidente	Oui	2021	2024		Membre
Judith Greciet, directeur général	Non	2011	2023		
Financière de la Montagne, représentée par Nicolas Trebouta	Non	2011	2023		Membre
Invus, représenté par Julien Miara	Non	2020	2022	Membre	Membre
Danièle Guyot-Caparros	Oui	2013	2022	Présidente	
Thomas Hofstaetter	Oui	2012	2024		Président
Christine Garnier	Oui	2017	2023	Membre	

5.3. PRINCIPALES COMMUNICATIONS DE LA SOCIETE DURANT LE 1ER SEMESTRE ET POST-CLOTURE

11 janvier	Onxeo annonce sa participation à des conférences investisseurs et scientifiques majeures
28 janvier	Onxeo obtient un financement non dilutif de 5 millions d'euros sous forme de Prêts Garantis
	par l'État
2 février	Onxeo publie une Lettre aux actionnaires et fait le point sur ses développements
4 février	Onxeo conclut un accord de recherche avec l'Institut Curie pour mener un essai de phase
	1b/2 évaluant AsiDNA™ en combinaison avec la radiothérapie dans le traitement du gliome
	de haut grade récurrent chez l'enfant
10 mars	Onxeo lance une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription
	des actionnaires pour accélérer ses programmes de R&D
24 mars	Onxeo publiera ses résultats annuels le 21 avril 2021
8 avril	Onxeo présentera de nouvelles données précliniques à l'AACR 2021
12 avril	Onxeo annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel
	de souscription des actionnaires avec 9,7 M€ levés
21 avril	Onxeo publie ses résultats financiers 2020 et fait le point sur ses activités et perspectives
23 avril	Mise à disposition du rapport financier annuel 2020
21 mai	Assemblée générale mixte d'Onxeo à huis clos le 10 juin 2021 : mise à disposition des
	documents préparatoires et informations de connexion à distance
31 mai	Onxeo annonce la formation d'un conseil consultatif scientifique composé d'experts
	internationaux de premier plan
9 juin	Onxeo reçoit un avis d'autorisation aux États-Unis pour un nouveau brevet qui élargit la
	protection d'AsiDNA™ en association avec un inhibiteur de PARP
10 juin	Onxeo : compte rendu de l'assemblée générale mixte du 10 juin 2021
29 juillet	Onxeo annonce la nomination du Dr Shefali Agarwal en tant que présidente de son conseil
	d'administration
29 juillet	Onxeo publie ses résultats financiers du 1er semestre 2021 et fait le point sur ses activités

Le texte intégral des communiqués peut être consulté sur le site internet de la Société <u>www.onxeo.com</u>.



6. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 concernent exclusivement les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ne présentent pas de caractères significatifs dans les comptes au 30 juin 2021.



7. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2021

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers €)	30/06/2021	31/12/2020	Note
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	20 532	20 534	4
Immobilisations corporelles	58	83	
Droits d'utilisation	2 334	2 479	5
Autres immobilisations financières	224	233	
Total des actifs non courants	23 148	23 329	
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés	5 959	6 654	6.1
Autres créances courantes	2 501	2 000	6.2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 462	14 523	7
Total des actifs courants	32 922	23 177	
TOTAL ACTIF	56 070	46 506	

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en milliers €)	30/06/2021	31/12/2020	
Capitaux propres			
Capital	22 999	19 579	8.1
Moins : actions détenues en propre	-188	-182	8.2
Primes	24 588	18 577	8.3
Réserves	-8 792	-10 027	
Résultat	-4 770	1 089	
Total des capitaux propres	33 837	29 036	
Passifs non courant			
Provisions	1 719	1 640	9.1
Impôt différé passif	393	415	
Dettes financières non courantes	6 727	4 278	9.2
Autres passifs non courants	4 831	5 089	9.3
Total des passifs non courants	13 670	11 423	
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières à court terme	3 812	1 979	10.1
Fournisseurs et comptes rattachés	3 220	2 762	10.2
Autres passifs courants	1 531	1 306	10.3
Total des passifs courants	8 563	6 047	
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	56 070	46 506	



ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers €	30/06/2021	30/06/2020	Note
Class II W		4.076	
Chiffre d'affaires récurrent provenant des accords de licence	F00	1 076	
Chiffre d'affaires non récurrent provenant des accords de licence	589	6	11.1
Total Chiffre d'affaires	589	1 082	11.1
Achats consommés	-194	-188	44.2
Charges de personnel	-2 128	-2 026	11.2
Charges externes	-2 298	-2 228	11.3
Impôts et taxes	-75	-95	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-421	-327	
Autres charges opérationnelles courantes	-251	-202	
Charges opérationnelles	-5 367	-5 067	
Autres produits opérationnels courants	33	34	
Résultat opérationnel courant	-4 745	-3 951	
Autres produits opérationnels	332	12 857	11.4
Autres charges opérationnelles	-134	-2 817	11.4
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-4 547	6 089	
Coût de l'endettement financier net	-381	-515	
Autres produits financiers	291	316	
Autres charges financières	-148	-25	
Résultat financier	-238	-224	12
Résultat avant impôt	-4 785	1 560	
Charge d'impôt	15	-823	
- dont impôt différé		-565	
Résultat net de l'ensemble consolidé	-4 770	5 042	
Résultat par action	-0,06	0,08	13
Résultat dilué par action	-0,06	0,08	

En milliers €	30/06/2021	30/06/2020	Note
Résultat de la période	-4 770	5 042	
Écarts de conversion	23	-8	
Autres éléments recyclables en résultat	23	-8	
Gains et pertes actuariels	50	17	
Autres éléments non recyclables en résultat	50	17	
Autres éléments du résultat global de la période net d'impôts	73	9	
Résultat global total de la période	-4 697	5 051	
Résultat global total attribuable aux :			
- propriétaires de la société-mère	-4 697	5 051	
- participations ne conférant pas le contrôle			



ÉTAT DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

				Variation réserves et résultats				
En milliers €	Capital	Actions propres	Primes d'émission	Réserves de conversion	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Total Variations	TOTAL
Capitaux propres au 1/01/2019	13 344	-97	41 824	-109	-97	-9 462	-9 669	45 402
Résultat global total de la période				75	-54	-33 728	-33 707	-33 707
Augmentation de capital	1 986		3 100				0	5 086
Actions propres		-92				-71	-71	-163
Autres mouvements						138	138	138
Paiements fondés sur les actions						441	441	441
Capitaux propres au 31/12/2019	15 329	-189	44 924	-34	-151	-42 682	-42 868	17 197
Résultat global total de la période				-8	17	5 042	5 051	5 051
Augmentation de capital	4 250		6 186					10 436
Actions propres		39						39
Autres mouvements			-32 577			32 772	32 772	195
Paiements fondés sur les actions						18	18	18
Capitaux propres au 30/06/2020	19 579	-150	18 533	-42	-134	-4 850	-5 026	32 936
Résultat global total de la période				-63	-39	-3953	-4055	-4055
Augmentation de capital			44			188	188	232
Actions propres		-32				89	89	56
Autres mouvements				14		-210	-195	-195
Paiements fondés sur les actions						61	61	61
Capitaux Propres au 31/12/2020	19 579	-182	18 577	-91	-173	-8 674	-8 938	29 036
Résultat global total de la période				23	50	-4 770	-4 697	-4 697
Augmentation de capital	3 419		6 011					9 430
Actions propres		-6				-2	-2	-8
Autres mouvements								
Paiements fondés sur les actions						75	75	75
Capitaux propres au 30/06/2021	22 999	-188	24 588	-68	-123	-13 371	-13 562	33 837



ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDE

En milliers €	Note	30/06/2021	31/12/2020	30/06/2020
Résultat net consolidé		-4 770	1 089	5 042
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de	4, 5,	400	0.045	
celles liées à l'actif circulant)	9.1	438	-8 215	-9 149
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		-148	-290	9
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	8.4	75	79	18
-/+ Autres produits et charges calculés				
-/+ Plus et moins-values de cession			57	57
-/+ Profits et pertes de dilution				
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence				
+/- Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		114		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement				
financier net et impôt		4 291	-7 280	-4 023
+ Coût de l'endettement financier brut	12	385	959	515
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)		-15	757	823
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement				
financier net et impôt		-3 921	-5 564	-2 685
- Impôt versé				
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages		624	206	4 450
au personnel)		634	886	1 459
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		-3 289	-4 678	-1 226
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et		-8	-119	-109
incorporelles		-0	-119	-109
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et			6 116	6 116
incorporelles			0 110	0 110
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières				
(titres non consolidés)				
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		9	4	4
+/- Incidence des variations de périmètre			14	14
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non			14	14
consolidés)				
+/- Variation des prêts et avances consentis				
+ Subventions d'investissement reçues				
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement				
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIE AUX OPERATIONS				
D'INVESTISSEMENT		1	6 015	6 025
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital				
. Versées par les actionnaires de la société mère	8.1	9 428	10 568	10 436
. Versées par les minoritaires des sociétés intégrées				
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options				
-/+ Rachats et reventes nets d'actions propres	8.2	-6	8	97
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	0.2	5 000	J	3,
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location	9.3,			
financement)	10.1	-1 199	-3 094	-1 422
Dont remboursements des droits d'utilisation (IFRS16)		-244	-475	-226
+/- Autres flux liés aux opérations de financement		3	-1	2
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIE AUX OPERATIONS DE				
FINANCEMENT		13 226	7 481	9 113
+/- Incidence des variations des cours des devises		1	-3	-1
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		9 939	8 815	13 911
TRÉSORERIE INITIALE		14 523	5 708	5 708
TRÉSORERIE FINALE		24 462	14 523	19 619



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Onxeo est une société de biotechnologie au stade clinique qui développe de nouveaux médicaments contre le cancer en ciblant les fonctions de l'ADN tumoral par des mécanismes d'action uniques dans le domaine très recherché de la réponse aux dommages de l'ADN (DDR).

NOTE 1: BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés semestriels d'Onxeo au 30 juin 2021 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 29 juillet 2021. Ils ont été établis suivant les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'applicables au sein de l'Union Européenne pour les informations financières intermédiaires (IAS 34) autorisant la présentation de notes sélectionnées. Les comptes consolidés sont donc présentés de manière condensée et doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2020, tels qu'inclus dans le Rapport Financier Annuel publié le 23 avril 2021.

Les principes et méthodes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2021 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020, et aux normes, amendements et interprétations IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne et l'IASB, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe), à savoir :

Norme	Libellé
Amendements à IFRS 4	Contrats d'assurance - Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9
Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16	Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2

L'impact de ces normes, amendements et interprétations dans les comptes consolidés au 30 juin 2021 est non significatif.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements et interprétations lorsque l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2021, qu'ils aient été adoptés ou non par l'Union Européenne. L'impact de ces normes et amendements est en cours d'analyse.

Recours à des estimations

Comme au 31 décembre 2020, le Groupe a eu recours à des estimations pour l'établissement des états financiers pour le calcul :

- de la valeur de marché des programmes de R&D acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (fusions et acquisitions) - voir Note 4,
- des redevances à recevoir du partenaire Acrotech sur les ventes de Beleodaq® aux États Unis jusqu'à remboursement complet de l'emprunt obligataire avec SWK y compris les redevances du second trimestre 2021 calculées sur la base des quantités réelles vendues évaluées sur la base des prix unitaires historiques – voir note 6.1,
- des paiements fondés en actions voir Note 8.4,
- des engagements et provisions de retraite voir Note 9.1.1,
- des coûts de développements futurs de belinostat dans le cadre de l'accord de licence avec Acrotech voir Note 9.1.2,
- des dettes fournisseurs provisionnés à la clôture en lien avec les essais cliniques en cours.

Continuité d'exploitation

Les états financiers ont été élaborés en application du principe de continuité de l'exploitation. Ce principe a été retenu par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants : la Société dispose d'une trésorerie nette consolidée de 24,5 millions d'euros au 30 juin 2021 permettant de financer ses activités jusqu'à fin 2022 sur la base de son plan de financement.



NOTE 2: PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe comprend la Société Onxeo SA qui concentre l'essentiel de l'activité à Paris ainsi que dans son établissement danois à Copenhague, et ses filiales listées ci-dessous :

- Onxeo US
- Topotarget UK
- Topotarget Switzerland

Toutes les filiales sont détenues à 100% et consolidées en intégration globale.

Aucun changement de périmètre n'est intervenu au cours du premier semestre 2021.

NOTE 3: INFORMATIONS SECTORIELLES (IFRS 8)

Le Groupe dans son ensemble constitue un seul secteur d'activité. Conformément à la norme IFRS 8.32 et 33, une information sur la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par portefeuille de produits est fournie à la note 11.1. Il est précisé en référence à cette norme que les actifs non courants du groupe sont localisés pour l'essentiel en France.

NOTE 4: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers €	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020	Augmentation	Diminution	30/06/2021
Actifs de R&D Beleodaq®	68 700		-68 700	0			0
Actifs de R&D AsiDNA™	2 472			2 472			2 472
Goodwill	20 059			20 059			20 059
Autres immobilisations incorporelles	420	83		503		-1	502
Total valeurs brutes	91 651	83	-68 700	23 034		-1	23 033
Amortissements des actifs de R&D de Beleodaq®	-6 313	-57	6 370	0			0
Autres amortissements	-419	-81		-500		-1	-501
Total des amortissements	-6 732	-138	6 370	-500		-1	-501
Dépréciation des actifs de R&D de Beleodaq®	-59 561		59 561	0			0
Dépréciation du goodwill	-2 000			-2 000			-2 000
Total des dépréciations	-61 561		59 561	-2 000			-2 000
TOTAL	23 358	-55	-2 769	20 534		-2	20 532

4.1. Recherche d'indices de pertes de valeur et test de dépréciation

Les actifs de R&D acquis dans le cadre de l'acquisition de DNA Therapeutics, à savoir AsiDNA™, ainsi que le goodwill font l'objet de tests perte de valeur au moins une fois par an conformément à la norme IAS 36.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié en ce qui concerne les actifs de R&D liés à AsiDNA, en conséquence, aucun test de valeur n'a été mené et aucune dépréciation n'a été constatée au 30 juin 2021.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié en ce qui concerne le goodwill et la capitalisation boursière de la Société au 30 juin 2021, représentative de la juste valeur du goodwill, étant supérieur à l'actif net comptable consolidé à cette date, aucun test de valeur n'a été mené et aucune dépréciation n'a été comptabilisée.



4.2. Autres informations

Les frais de recherche et de développement engagés sur le premier semestre 2021 ont été comptabilisés en charge pour un montant de 2,4 millions d'euros dont 1 million d'euros pour les dépenses de personnel et 1,4 million d'euros pour les charges externes et les frais et taxes règlementaires.

NOTE 5: DROITS D'UTILISATION

En milliers €	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020	Augmentation	Diminution	30/06/2021
Droits d'utilisation	3 433	290	-121	3 601	129		3 730
Amortissement des droits d'utilisation	-715	-407		-1 122	-274		-1 396
Valeurs nettes des droits d'utilisation	2 718	-117	-121	2 479	-145		2 334

Les droits d'utilisation correspondent essentiellement au bail du siège social et à des locations de matériels de laboratoire et de véhicules. Ces droits d'utilisation sont amortis sur la durée résiduelle des contrats.

NOTE 6: ACTIFS COURANTS

6.1. Clients et comptes rattachés

En milliers €	30/06/2021	< 1 an	> 1 an	31/12/2020
Clients et comptes rattachés nets	5 959	5 959		6 654

Les créances clients sont constituées pour l'essentiel des créances vis-à-vis du partenaire Acrotech Biopharma, correspondant aux redevances à recevoir sur les ventes de Beleodaq® aux États Unis jusqu'à remboursement complet de l'emprunt obligataire avec SWK. Ce montant a été évalué par le management et s'établit à 5 365 milliers d'euros au 30 juin 2021, classé en totalité à moins d'un an. Le poste comprend également une créance sur la société Biogen, en contrepartie d'une redevance contractuelle de licence.

La répartition des créances clients suivant leurs dates d'échéance est la suivante (en milliers d'euros) :

Total	Montant échu	1 - 30 jours	31 - 60 jours	61 - 90 jours	91 - 120 jours	> 120 jours	Montant non échu
5 959		8					5 951

6.2. Autres créances

En milliers €	30/06/2021	< 1 an	> 1 an	31/12/2020
Personnel et comptes rattachés	8	8		11
Crédit impôt recherche	1 590	1 590		1 124
Autres créances fiscales	516	516		461
Charges constatées d'avance	387	387		404
Valeur nette des Autres créances	2 501	2 501		2 000

Le poste « Crédit impôt recherche » comprend crédit d'impôt 2020 d'un montant de 1 124 milliers d'euros, non encore remboursé au 30 juin 2021, ainsi que le crédit d'impôt du premier semestre 2021, d'un montant de 467 milliers d'euros. Conformément à la norme IAS 20, Ce dernier a été présenté en diminution des postes de charges en fonction de leur nature, comme suit :



En milliers €	30/06/2021	31/12/2020	30/06/2020
Diminution des charges de personnel	219	445	233
Diminution des charges externes	231	643	368
Diminution des dépréciations et amortissements	17	36	12
Total	467	1 124	613

Les autres créances fiscales sont pour l'essentiel relatives à de la TVA déductible ainsi qu'à un crédit de TVA dont le remboursement a été demandé par la Société.

Les charges constatées d'avances comprennent pour l'essentiel le loyer du siège social du troisième trimestre 2021 ainsi que diverses dépenses de sous-traitance préclinique.

NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En milliers €	Valeurs nettes au 30/06/2021	Valeurs nettes au 31/12/2020	Variations de trésorerie et d'équivalents de trésorerie
Trésorerie	11 762	6 523	5 239
Équivalents de trésorerie	12 700	8 000	4 700
Total de la Trésorerie Nette	24 462	14 523	9 939

Les équivalents de trésorerie concernent des comptes à terme à hauteur de 12,7 millions d'euros répondant aux dispositions d'IAS 7.6 et IAS 7.7, à savoir des placements à court terme, liquides et rapidement mobilisables.

La variation de la trésorerie nette est principalement liée aux dépenses opérationnelles de la société, notamment en matière de recherche et développement, pour un montant total de 5.4 millions d'euros, compensées par l'encaissement de revenus de licence pour 0,8 millions d'euros.

En termes de financement, le Groupe a reçu en avril 2021 un montant net de 9,4 millions d'euros dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, ainsi que des prêts garantis par l'État à hauteur de 5 millions d'euros.

NOTE 8: CAPITAUX PROPRES

8.1. Capital social

Au 30 juin 2021, le capital s'élève à 22 999 milliers d'euros, divisé en 91 994 935 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 € chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, le capital social a évolué comme suit :

		Nominal	Nb d'actions	€
Actions entièrement libérées au 31/12/2020		0,25	78 317 810	19 579 452,50
Augmentation de capital	(1)	0,25	13 677 125	3 419 281,25
Actions entièrement libérées au 30/06/2021		0,25	91 994 935	22 998 733,75

⁽¹⁾ Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires en date du 12 avril 2021, d'un montant brut de 9 711 milliers d'euros, par l'émission de 13 677 125 actions nouvelles au prix de 0,71 euro chacune. La valeur nominale de chaque action est de 0,25 euro, soit une augmentation du capital social de 3 419 milliers d'euros assortie d'une prime d'émission de 6 291 milliers d'euros.

8.2. Actions propres

Conformément à la norme IAS 32 §33, les actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité signé avec Kepler Cheuvreux ont été portées en déduction des capitaux propres, pour un montant de 188 milliers d'euros. Les pertes sur les rachats d'actions au 30 juin 2021, d'un montant de 2 milliers d'euros, ont été ajoutés aux réserves conformément à la norme.



8.3. Primes d'émission

En conséquence de l'augmentation de capital décrites au 8.1 ci-dessus, le compte primes d'émission a augmenté d'un montant total de 6 011 milliers d'euros, après imputation des frais liés à l'opération.

8.4. Paiements fondés sur les actions

L'intégralité des informations concernant les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions attribués par le Groupe est présentée ci-après.

Au cours du semestre, le conseil d'administration a procédé à deux attributions de bons de souscriptions d'actions, l'une au bénéfice d'un consultant clé de la Société dans le cadre de la délégation consentie à la trente et unième résolution de l'assemblée générale du 19 juin 2020 (BSA 2021) et l'autre au bénéfice d'un membre du conseil d'administration n'ayant pas la qualité de salarié ou de dirigeant dans le cadre de la délégation consentie à la dix-neuvième résolution de l'assemblée générale du 10 juin 2021 (BSA 2021-2). Ces attributions ont les caractéristiques suivantes :

	BSA 2021	BSA 2021-2
Date d'attribution	28/04/2021	11/06/2021
Nombre d'instruments attribués	150 000	100 000
Nombre de bons souscrits	150 000	100 000
Prix de souscriptions de bons (€)	0,176	0,159
Vesting	100% après 18 mois	100% après 12 mois
Prix d'exercice (€)	0,723	0,662

Le Conseil d'administration a par ailleurs constaté sur le premier semestre 2021 l'annulation de plein droit, du fait du départ de salariés, de 250 options SO 2017, 4 380 options SO 2018 et 15 000 options SO 2020.

La charge du premier semestre 2021 relative aux paiements en actions représente 75 milliers d'euros, dont 10 milliers d'euros au titre des instruments attribués en 2021.



8.4.1. Récapitulatif des bons de souscription d'actions au 30 juin 2021 (BSA)

Туре	Date d'autorisation	BSA autorisés	Date d'attribution	BSA attribués	Bénéficiaires	BSA en circulation au 30/06/2021 ajustés (1)	BSA exerçables au 30/06/2021 ajustés (1)	Prix d'exercice par action en euros ajusté (1)	Date d'expiration
BSA 2013	26/06/2013 Résolution 17	100 000	19/09/2013	85 000		88 490	88 490	3,85	19/09/2023
BSA 2014	30/06/2014	314 800	22/09/2014	107 500		85 886	85 886	6,17	22/09/2024
BSA 2014-2	Résolution 19	314 800	04/03/2015	35 500	Membres du CA non- salariés et non	19 000	19 000	6,26	04/03/2025
BSA 2015	20/05/2015	405.000	27/10/2015	80 000	dirigeants	65 000	65 000	3,61	27/10/2025
BSA 2015-2	Résolution 18	405 000	23/01/2016	90 000		90 000	90 000	3,33	23/01/2026
BSA 2016			28/07/2016	260 000		160 000	160 000	3,16	28/07/2026
BSA 2016-2	06/04/2016 Résolution 23	405 520	25/10/2016	30 000	Consultants clés de la société	30 000	30 000	2,61	25/10/2026
BSA 2016-3			21/12/2016	70 000	Membres du CA non-	52 500	52 500	2,43	21/12/2026
BSA 2017	24/05/2017 Résolution 29	470 440	28/07/2017	340 000	salariés et non dirigeants	300 000	300 000	4,00	28/07/2027
BSA 2018	19/06/2018	252.000	27/07/2018	359 500		274 500	274 500	1,187	27/07/2028
BSA 2018-2	Résolution 28	360 000	25/10/2018	85 000	Membres du CA non- salariés et non	85 000	85 000	1,017	25/10/2028
BSA 2020	19/06/2020		17/09/2020	500 000	dirigeants	350 000	116 667	0,684	17/09/2030
BSA 2021	Résolution 31	500 000	28/04/2021	150 000	Consultants clés de la société	150 000	0	0,723	28/04/2031
BSA 2021-2	10/06/2021 Résolution 19	700 000	11/06/2021	100 000	Membres du CA non salariés et non dirigeants	100 000	0	0,662	11/06/2031
TOTAL						1 850 376	1 367 043		

⁽¹⁾ Ajustement du nombre et du prix de souscription des bons par suite des augmentations de capital de juillet 2011, juillet 2013 et décembre 2014, conformément à l'article L.228-99 du code de commerce (CA du 28 juillet 2011, du 14 novembre 2013 et du 22 janvier 2015)



8.4.2. Récapitulatif des options de souscription d'actions au 30 juin 2021 (SO)

Désignation du Plan	Date d'autorisation	Nombre d'options autorisées	Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Bénéficiaires	Options en circulation au 30/06/2021 ajustées (1)	Options exerçables au 30/06/2021 ajustées (1)	Prix d'exercice par action en euros ajusté (1)	Date d'expiration	
SO Salariés 2011 (1)	29/06/2011	300 000	21/09/2011	218 500	salariés	36 634	36 634	3,63	21/09/2021	
SO Dirigeants 2011	Résolutions 16 et 17	210 000	21/09/2011	210 000	dirigeants	219 782	219 782	3,63	21/09/2021	
TOTAL SO 2011		510 000		428 500		256 416	256 416			
SO Salariés 2012	31/05/2012	333 000	13/09/2012	268 000	salariés	88 950	88 950	3,75	13/09/2022	
SO Dirigeants 2012	Résolutions 13 et 14	110 000	13/09/2012	110 000	dirigeants	103 597	103 597	3,75	13/09/2022	
TOTAL SO 2012		443 000		378 000		192 547	192 547			
SO Salariés 2013	26/06/2013 Résolution 15	283 000	19/09/2013	195 500	salariés	67 672	67 672	3,85	19/09/2023	
TOTAL SO 2013		283 000		195 500		67 672	67 672			
SO Salariés 2014	30/06/2014	214.000	22/00/2014	138 700	salariés	21 937	21 937	6,17	22/09/2024	
SO Dirigeants 2014	Résolution 17	314 800	22/09/2014	22/09/2014	40 000	dirigeants	34 487	34 487	6,17	22/09/2024
TOTAL SO 2014		314 800		178 700		56 424	56 424			
SO Salariés 2015	20/05/2015	405 000	27/10/2015	290 000	salariés	67 500	67 500	3,61	27/10/2025	
SO Dirigeants 2015	Résolution 16	405 000	27/10/2015	60 000	dirigeants	60 000	60 000	3,61	27/10/2025	
TOTAL SO 2015		405 000		350 000		127 500	127 500			
SO Salariés 2016	4/06/2016	405 530	28/07/2016	333 500	salariés	110 900	110 900	3,16	28/07/2026	
SO Dirigeants 2016	Résolution 22	405 520	28/07/2016	70 000	dirigeants	56 000	56 000	3,16	28/07/2026	
TOTAL SO 2016		405 520		403 500		166 900	166 900			
SO Salariés 2017	,		28/07/2017	347 800	salariés	153 725	119 700	4,00	28/07/2027	
SO Dirigeants 2017	24/05/2017 Résolution 26	470 440	28/07/2017	70 000	dirigeants	63 000	47 250	4,00	28/07/2027	
SO Dirigeants 2017			29/03/2018	25 000	salariés	25 000	25 000	1,48	29/03/2028	
TOTAL SO 2017		470 440		417 800		241 725	191 950			

⁽¹⁾ Ajustement du nombre et du prix de souscription des options par suite des augmentations de capital de juillet 2011, juillet 2013 et décembre 2014, conformément à l'article L.228-99 du code de commerce (CA du 28 juillet 2011, du 14 novembre 2013 et du 22 janvier 2015)



Désignation du Plan	Date d'autorisation	Nombre d'options autorisées	Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Bénéficiaires	Options en circulation au 30/06/2021 ajustées (1)	Options exerçables au 30/06/2021 ajustées (1)	Prix d'exercice par action en euros ajusté (1)	Date d'expiration
SO Salariés 2018		070 000	27/07/2018	758 604	salariés	422 827	300 740	1,187	27/07/2028
SO Dirigeants 2018	19/06/2018 Résolution 27		16/12/2010	150 723	dirigeants	108 723	87 723	1,187	27/07/2028
TOTAL SO 2018	Resolution 27	970 000		909 327		531 550	388 463		
SO Salariés 2020	19/06/2020	4 200 000	17/09/2020	1 030 000	salariés	905 000	0	0,684	27/07/2028
SO Dirigeants 2020	19/06/2020 1 200 000 Présolution 30	16/12/2010	170 000	dirigeants	170 000	0	0,684	27/07/2028	
TOTAL SO 2020	1	1 200 000		1 200 000		1 075 000	0		
TOTAL SO						2 715 734	1 447 872		

⁽¹⁾ Ajustement du nombre et du prix de souscription des bons par suite des augmentations de capital de juillet 2011, juillet 2013 et décembre 2014, conformément à l'article L.228-99 du code de commerce (CA du 28 juillet 2011, du 14 novembre 2013 et du 22 janvier 2015)



NOTE 9: PASSIFS NON COURANTS

9.1. Provisions

En milliers €	31/12/2020	Dotations	Reprises		30/06/2021
			Utilisées	Non utilisées	
Engagements de retraite	612	79			691
Provisions	1 028				1 028
Total provisions non courantes	1 640	79			1 719

9.1.1. Engagements de retraite

La provision pour engagements de retraite s'élève à 691 milliers d'euros au 30 juin 2021 contre 613 milliers d'euros au 31 décembre 2020. Cette augmentation de 79 milliers d'euros se traduit par un impact résultat de 129 milliers d'euros (charge) et par l'inscription d'un écart actuariel positif de 50 milliers d'euros en autres éléments du résultat global, en application de la norme.

Les hypothèses actuarielles retenues ont été les suivantes :

	30/06/2021	31/12/2020		
Convention Collective	CNN des Entreprises du Médicament			
Age de départ en retraite	Entre 65 et 67 ans, en application de la loi du 10 novembre 2010 portant réforme sur les retraites			
Date de calcul	30/06/2021	31/12/2020		
Table de mortalité	INSEE 2021	INSEE 2019		
Taux d'actualisation	1,06%	0,64%		
Taux de revalorisation des salaires	2%	2%		
	Par structure d'âge :	Par structure d'âge :		
	- 0 % de 16 à 24 ans	- 0 % de 16 à 24 ans		
Taux de turn over	- 0 % de 25 à 34 ans	- 1,80 % de 25 à 34 ans		
raux de turn over	- 3,19 % de 35 à 44 ans	- 8,11 % de 35 à 44 ans		
	- 1,06 % de 45 à 54 ans	- 1,80 % de 45 à 54 ans		
	- 0 % au-dessus de 55 ans	- 0 % au-dessus de 55 ans		
Taux de charges sociales	46%			

9.1.2. Provisions

Les provisions sont constituées de provisions pour litiges pour 327 milliers d'euros et d'une provision pour remise en état dans le cadre de l'application d'IFRS 16 pour 271 milliers d'euros.

Elles comprennent également les coûts futurs de développement de belinostat qui seront à la charge d'Onxeo en application de l'accord de licence avec Acrotech pour un montant de 430 milliers d'euros ; ce montant a été estimé par le management sur la base de scenarii assortis de probabilité de survenance et sera réévalué à chaque clôture.



9.2. Dettes financières non courantes

			Variation			
En milliers €	30/06/2021	31/12/2020	Total	Impact en trésorerie	Sans impact en trésorerie	
Prêts garantis par l'Etat	5 000			5 000		
Dette obligataire		2 350	-2 350		-2 350	
Avances remboursables	66	148	-82		-82	
Dettes de location	1 661	1 780	-119		-119	
TOTAL	6 727	4 278				

Les prêts garantis par l'Etat (PGE) octroyés en février 2021 par Bpifrance et les banques commerciales du Groupe ont une durée initiale d'un an et pourront être remboursés à l'échéance ou sur une durée complémentaire d'un à cinq ans. Ces prêts portent intérêt à des taux compris entre 0,25% et 1,75% sur la durée initiale et ces taux relativement faibles devraient conduire à la comptabilisation d'une subvention conformément à IAS 20. Toutefois, compte tenu de l'objectif et des conditions des PGE, la valeur de la subvention est liée à la durée du prêt et la subvention doit être considérée comme une subvention du coût de financement des PGE à comptabiliser en résultat de manière symétrique à la charge d'intérêts. L'identification d'une subvention n'aurait donc en pratique d'impact ni sur le résultat de la période, ni sur sa présentation par rapport à la comptabilisation des PGE au taux contractuel. C'est pourquoi la Groupe a choisi de les comptabiliser pour la valeur de la trésorerie reçue nette des coûts de transaction.Par ailleurs, le Groupe ayant l'intention d'exercer l'option d'amortissement sur cinq ans, le montant des PGE a été classé en dettes financières non courantes au 30 juin 2021.

La dette obligataire octroyée par SWK Holdings est remboursée au moyen des redevances versées par le partenaire Acrotech Biopharma sur les ventes de Beleodaq® aux États-Unis. Cette dette d'un montant initial de 7,5 millions de dollar, soit 6,4 millions d'euros, est assortie d'une prime de remboursement fixe de 6 millions de dollars. Le montant résiduel au 30 juin 2021 est actualisé en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine et il a été reclassé en totalité en dettes financières à court terme, le Groupe estimant comme hautement probable le remboursement complet de cet emprunt obligataire dans un délai inférieur à un an.

Les avances remboursables ont été octroyées par Bpifrance et la région lle de France, notamment dans le cadre du programme Innov'Up Leader PIA, pour le financement des programmes de R&D de la Société AsiDNA™ et PlatON™. Ces avances ne portent pas intérêt.

Les dettes de location sont constatées en application de la norme IFRS 16, en contrepartie de la comptabilisation des droits d'utilisation des immeubles et actifs mobiliers loués par le groupe.

Le tableau ci-dessous présente une répartition par échéance des dettes non courantes, à l'exception des PGE dont l'échéance exacte sera déterminée à l'expiration de la première période d'un an :

En milliers €	30/06/2021	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances remboursables	66	66	
Dettes de location	1 661	1 661	
TOTAL	1 727	1 727	

9.3. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants, d'un montant de 4 831 milliers d'euros, correspondent à la dette vis-à-vis de la société SpePharm. Cette dette sera remboursée sous forme d'une quote-part de 20% des montants qui seront reçus par Onxeo dans le cadre d'accords de licence existants ou futurs. Le montant résiduel de la dette au 31 janvier 2024 sera payé intégralement à cette date.



NOTE 10: PASSIFS COURANTS

10.1. Emprunts et dettes financières à court terme

			Variation		
En milliers €	30/06/2021	31/12/2020	Total	Impact en trésorerie	Sans impact en trésorerie
Intérêts courus et commissions	230	231	-1		-1
Dette obligataire	2 922	1 091	1 831	-489	2 320
Avances remboursables	180	180	0	-82	82
Dette de location	480	477	3	-244	247
TOTAL	3 812	1 979	1 833	-815	2 648

10.2. Dettes fournisseurs

En milliers €	30/06/2021	31/12/2020
Fournisseurs et comptes rattachés	3 220	2 762

L'évolution du poste fournisseur est principalement liée à la saisonnalité des dépenses dans le cadre des activités de R&D.

10.3. Autres passifs courants

En milliers €	30/06/2021	31/12/2020
Dettes sociales et assimilées	928	811
Dettes fiscales	454	472
Autres dettes	149	23
Total	1 531	1 306

NOTE 11: PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

11.1. Chiffre d'affaires

En milliers €	30/06/2021	30/06/2020
Chiffre d'affaires récurrent provenant des accords de licence	0	1 076
Chiffre d'affaires non récurrent provenant des accords de licence	589	6
Total Chiffre d'affaires	589	1 082

Le chiffre d'affaires non récurrent représente des redevances de licence contractuelles dans le cadre d'un accord de partenariat avec la société Biogen, relatif à un produit non stratégique pour le Groupe.

La forte variation du chiffre d'affaires récurrent par rapport à 2020 est liée à l'accord de licence conclu en avril 2020 pour le produit Beleodaq (belinostat). Cet accord, qui étendait les droits de commercialisation du partenaire Acrotech Biopharma sur le produit en contrepartie d'un paiement unique de 6,6 millions de dollars à la signature, a été considéré comme une cession dans le référentiel IFRS dans la mesure où il donnait au partenaire le contrôle sur l'actif concerné et il a conduit à comptabiliser l'ensemble des charges et revenus afférents à Beleodaq sur l'exercice 2020 (voir note 11.4). Ce traitement comptable explique l'absence de revenu récurrent en 2021, sachant que le montant de 1 076 milliers d'euros en 2020 correspondait aux revenus provenant de Beleodaq sur la période antérieure à la signature de l'accord avec Acrotech.



Conformément à la norme IFRS 8.32 et 33, le tableau ci-dessous précise l'origine du chiffre d'affaires en termes de zone géographique ainsi que par rapport aux deux portefeuilles de produits de la société :

Répartition du chiffre d'affaires en milliers d'euros	30/06/2021	30/06/2020
Produits en Oncologie	589	1082
Autres produits	0	0
Total	589	1 082
France	0	302
Reste de l'Europe	0	143
Reste du monde	589	637
Total	589	1 082

11.2. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En milliers €	30/06/2021	30/06/2020
Salaires	1 608	1 647
Charges sociales	663	594
Avantages au personnel (IFRS 2)	75	18
Déduction du crédit impôt recherche	-218	-233
Total	2 128	2 026

L'effectif total (salariés et mandataire social) était de 29 personnes au 30 juin 2021 contre 30 au 30 juin 2020.

11.3. Charges externes

Les charges externes sont composées des postes suivants :

En milliers €	30/06/2021	30/06/2020
Frais de R&D	1 389	908
Déduction du crédit impôt recherche	-231	-368
Frais généraux et administratifs	1 140	1 688
Total	2 298	2 228

L'augmentation des frais de R&D comparé à 2020 est liée à l'avancée des programme AsiDNA™ et OX401.

11.4. Autres produits et charges opérationnels non courants

La forte variation des autres produits et charges opérationnels non courants provient de la prise en compte, au premier semestre 2020, de l'accord de licence avec Acrotech, qui avait conduit à comptabiliser les montants suivants :

- Un produit net de 5 686 milliers d'euros provenant de la transaction,
- Une charge de 2 769 milliers d'euros correspondant à la valeur nette comptable des actifs de R&D liés à Beleodaq,
- Un produit de 7 060 milliers d'euros correspondant aux montant des royalties, évalué par le management, que le groupe s'attendait à recevoir postérieurement à la date de signature de l'accord et au moyen desquelles il remboursera le solde de l'emprunt SWK.



NOTE 12: RESULTAT FINANCIER

En milliers €	30/06/2021	Impact en trésorerie	_	30/06/2020
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3	3		0
Coût de l'endettement financier	-384	-384		-515
Coût de l'endettement financier net	-381	-381		-515
Autres produits financiers	291		291	316
Autres charges financières	-148		-148	-25
Résultat financier	-238	-381	143	-224

Le coût de l'endettement financier comprend pour l'essentiel la charge d'intérêt lié à la dette obligataire avec SWK Holdings Corporation.

Les autres produits financiers proviennent de la valorisation à la juste valeur de l'emprunt obligataire avec SWK (148 milliers d'euros), ainsi que l'impact positif de la réévaluation du montant actualisé de la créance future sur la société Acrotech, liée à Beleodaq (132 milliers d'euros). Les autres charges financières comprennent principalement des pertes de change nets à hauteur de 114 milliers d'euros, relatifs à l'emprunt obligataire avec SWK.

NOTE 13: RESULTAT PAR ACTION

En milliers €	30/06/2021	30/06/2020
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires		5 042
Nombre de titres émis	91 994 935	78 317 810
Nombre de titres d'autocontrôle	-293 920	341 069
Nombre de titres en circulation (hors autocontrôle)		77 976 741
Options de souscription d'actions	2 715 734	1 756 119
Bons de souscription d'actions	1 850 376	1 250 376
Nombre de titres émis et potentiels (hors autocontrôle)		80 983 236
Nombre moyen pondéré de titres en circulation (hors autocontrôle)	84 362 948	66 908 188
Résultat net par action en euros	-0,06	0,08
Titres potentiels dilutifs résultant de l'exercice d'options et de bons de souscription d'actions	2 814 915	1 885 282
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels (hors autocontrôle)	87 177 863	68 793 470
Résultat net dilué par action en euros (*)	-0,06	0,08

^(*) L'impact de la dilution n'est pas présenté au titre de 2021 car relutif en raison d'un résultat négatif.

NOTE 14: PARTIES LIEES

Les transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 n'ont pas eu de conséquence significative sur les comptes au 30 juin 2021.

NOTE 15: ÉVENEMENTS POST-CLOTURE

Il n'y a pas eu d'événement après le 30 juin 2021 susceptible d'avoir un impact sur les états financiers.



8. CERTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Je certifie qu'à ma connaissance, les comptes consolidés semestriels résumés ont été préparés conformément aux normes comptables en vigueur et donnent une image fidèle des actifs, de la situation financière ainsi que des résultats de la Société et de toutes les sociétés incluses dans la consolidation, et que le rapport de gestion semestriel (présenté au chapitre 3 de ce rapport) donne une image fidèle des évènements importants au cours des six premiers mois, de leur impact sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des incertitudes pour les six mois restants de l'année.

Paris, le 29 juillet 2021

Madame Judith Greciet

Directeur-général